# 1122 CV

# **MASQUE FFP2**

(AVEC SOUPAPE)



## **Utilisation**

Protection contre les particules toxiques et les aérosols solides et/ou liquides marqués dangereux ou irritants : poussières de béton, kaolin, résines époxy, bois (sauf chêne, hêtre), poussières de fer, doxyde de zinc, fumées de soudure, nickel, virus grippe A.

Pas de métal pas d'allergie 94% des poussières stoppées (diamètres moyen de 0.6 microns)



### Caractéristiques

Média filtrant	Polypropylène
Barrette nasale	Acier recouvert de polypropylène
Sangle élastique	Latex synthétique
Mousse nasale	Polyuréthane grise
Cadre de la soupape	Polypropylène
Membrane de la soupape	Caoutchouc vulcanisé
VME*	10 fois la VME

#### Durée maximum d'utilisation

8 heures sur une même période de travail Marquage NR : Non Réutilisable

#### Durée de stockage

5 ans à partir de la date de fabrication (dans des conditions correctes de stockage):

- Taux maximum d'humidité relative de 90%
- Température de stockage entre -20°C et +40°C

Ne pas utiliser

Si oxygène <17% ou en présence supposée ou potentielle de gaz toxiques.



#### **Conditionnement**

- Sachet individuel
- Boîte de 20 masques
- Carton de 12 boîtes





- Demi-masque filtrant coqué, contre les particules, non réutilisable.
- Média-filtrant extrêmement fin et léger pour un confort d'utilisation même sur de longues périodes.
- Barrette nasale (pince-nez) pour une meilleure étanchéité.
- Renfort mousse intérieur.
- Attaches élastiques pour un réglage aisé.
- Coque nervurée pour une bonne prise en main, nez préformé.
- Léger et confortable.
- Tailles Universelle.



#### **Normes**

- EN 149: 2001 + A1: 2009
- Directive EPI 89/686/CE (articles 10 & 11B)



#### **Tests**

- Test de charge 120 mg (selon les exigences de l'amendement A1: 2006 de la norme 143 : 2000).
- Testé à la poussière de dolomite (résistance à encrassement et durée de vie plus longue dans des environnements très poussiéreux).
- Ce test est une exigence optionnelle de la normes EN 149.





\*VME : Valeur moyenne d'exposition. Concentration moyenne pour une journée de travail de 8 heures et une semaines de 40 heures, sur laquelle l'exposition journalière ne représente aucun risque pour la santé.